



PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. DYCK présente la pétition de M. Martens, B. Martens, R. Clark et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. PENNER (Steinbach) présente la pétition de E. Giesbrecht, I. Bergen, I. Doerksen et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. HELWER présente la pétition de P. Plett, M. Penner, R. Reimer et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. ROCAN présente la pétition de E. Kroeker, H. Kroeker, B. Kroeker et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. SCHULER présente la pétition de M. Jones, I. Skibitzky, W. Levasseur et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. ENNS présente la pétition de C. Horst, D. Muir, D. Wimmer et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. PITURA présente la pétition de R. Waldner, D. Eiose, P. Friesen et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. FAURSCHOU présente la pétition de E. Wiebe, L. Wiebe, K. Grift et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. PENNER (Emerson) présente la pétition de M. van Velthuisen, C. van Velthuisen, W. van Velthuisen et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M^{me} SMITH (Fort Garry) a présentée au nom de L. Cook, R. Bell, S. Jackson et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. PENNER (Steinbach) a présentée au nom de R. Chorney, D. Chorney, R. Anderson et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. FAURSCHOU a présentée au nom de D. Friesen, T. Friesen, D. Friesen et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. PITURA a présentée au nom de M. Siemens, S. Siemens, J. Siemens et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. HELWER a présentée au nom de G. Rempel, H. Kornelsen, E. Dueck et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. DYCK a présentée au nom de D. Byers, J. Byers, S. Legary et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. ENNS a présentée au nom de M. Reimer, M. A. Unger, M. Wall et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. SCHULER a présentée au nom de A. Johnson, G. Klusowski, R. Klusowski et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

Est lue et déposée la pétition que M. ROCAN a présentée au nom de H. Dyck, J. Dyck, S. Dyck et autres personnes demandant au ministre de l'Éducation et de la Formation professionnelle que soit retiré le projet de loi n° 12 — *Loi modifiant la Loi sur les écoles publiques/The Public Schools Amendment Act*.

M. le *premier ministre* DOER fait une déclaration au sujet de la 41^e Conférence annuelle des premiers ministres qui s'est tenue à Winnipeg du 9 au 11 août 2000.

M^{me} MITCHELSON et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Lundi 14 août 2000

M. le *ministre* SELINGER dépose le rapport financier préliminaire pour l'exercice qui s'est terminé le 31 mars 2000.

(document parlementaire n° 209)

Conformément au paragraphe 23(1) du *Règlement*, M^{mes} ALLAN et SMITH (Fort Garry) ainsi que MM. AGLUGUB, DYCK et MARTINDALE font des déclarations de député.

Sur la motion de M. DYCK, il est ordonné que la composition du Comité permanent des relations industrielles soit modifiée comme suit :

M^{me} SMITH (Fort Garry) remplace M. FAURSCHOU;
M. LOEWEN remplace M. PITURA;
M. ENNS remplace M. TWEED.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion qui suit de M. le *ministre* SELINGER :

que le projet de loi n° 38 — *Loi de 2000 modifiant diverses dispositions législatives en matière de fiscalité/The Statute Law Amendment (Taxation) Act, 2000* — soit lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

Le débat se poursuit.

Après l'intervention de M. LOEWEN, la motion, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé à un comité de l'Assemblée.

M. le *ministre* SELINGER remet au président, de la part du lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba, le message suivant :

WINNIPEG (MANITOBA)
le 11 juillet 2000

Le lieutenant-gouverneur transmet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget révisé des immobilisations nécessaires à l'administration de la province, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

Peter LIBA

(document parlementaire n° 210)

Lundi 14 août 2000

Sur la motion de M. le *ministre* SELINGER, le message ainsi que les budgets révisés correspondants sont renvoyés au Comité des subsides afin qu'ils soient examinés et qu'il en soit fait rapport.

—————

L'Assemblée se forme en comité plénier afin d'examiner les crédits à accorder à Sa Majesté.

L'Assemblée poursuit ses travaux en comité.

—————

Avec le consentement de l'Assemblée, M. SANTOS, *président du Comité des subsides*, présente le rapport du Comité pour le 14 août 2000 que voici :

BUDGET DES DÉPENSES EN CAPITAL

Le Comité adopte la proposition suivante :

IL EST DÉCIDÉ d'accorder à SA MAJESTÉ une somme n'excédant pas UN MILLARD TRENTE MILLIONS DE DOLLARS (1 030 000 000,00 \$) pour le BUDGET DES DÉPENSES EN CAPITAL, pour l'exercice se terminant le 31 mars 2001.

ANNEXE A

Programmes non budgétaires Crédits supplémentaires pour 2000-2001 (dépenses en capital)

Programme d'immobilisations dans le domaine de la santé.....	480 000 000 \$
Corporation manitobaine des loteries	195 000 000
Société du crédit agricole du Manitoba	169 500 000
Régie de l'hydro-électricité	133 500 000
Programme d'encouragement de l'entreprise au Manitoba	16 500 000
Fonds de développement économique local	10 800 000
Commission des services d'approvisionnement en eau du Manitoba	7 400 000
Office de financement des organismes de service spécial — Organisme responsable du parc des véhicules	6 300 000
Société d'habitation et de rénovation du Manitoba	5 000 000
Initiatives de développement économique	5 000 000
Société manitobaine de développement de l'enregistrement cinématographique et sonore	<u>1 000 000</u>
	<u>1 030 000 000 \$</u>

Lundi 14 août 2000

Il est fait rapport de cette résolution.

Le rapport est déposé, et le Comité des subsides obtient la permission de siéger de nouveau.

La séance est levée à 18 heures, et les travaux de l'Assemblée sont ajournés à demain, à 13 h 30.

Le président,

George HICKES